

CAN Croissance canadienne 75/100 (PS1)

30 avril 2026

Renseignements sur le fonds (au 28 février 2026)

Principaux titres	%	Caractéristiques du portefeuille	
Banque Royale du Canada	7,7	Écart-type	10,23 %
Banque Toronto-Dominion	5,8	Rendement du dividende	1,98 %
Shopify Inc catégorie A	4,0	Rendement à l'échéance	-
Agnico Eagle Mines Ltd	3,9	Durée (années)	-
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,4	Coupon	-
Banque de Montréal	3,2	Cote de crédit moyenne	-
Canadian Natural Resources Ltd	2,8	Capitalisation boursière moyenne (millions)	104 246,6 \$
Brookfield Corp catégorie A	2,8		
National Bank of Canada	2,6		
Loblaw Cos Ltd	2,5		
Répartition totale des principaux titres	38,7		

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
3,39	5,98	5,18	26,84	14,88	11,92	-	10,34

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
22,93	15,48	6,60	-2,47	21,34	1,44	-	-

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 juillet 2019 - 30 avril 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
13,91 %	oct. 2025	6,65 %	juin 2024	10,70 %	100,00 %	23	0

Actifs nets (millions de \$)
209,9 \$

Cours
19,66 \$

Nombre de titres
74

Placement initial minimal
500 \$
Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds
AFA – CLGC054E
FAD[^] – CLGC054F
ARC2 – CLGC054R
ARC4 – CLGC054G

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

CAN Croissance canadienne 75/100 (PS1)

30 avril 2026

Commentaire du fonds T1 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par Placements Mackenzie.

Commentaires sur les marchés

L'économie canadienne a connu un premier trimestre difficile, car l'incertitude commerciale a continué de peser sur la confiance des entreprises et l'activité manufacturière. L'emploi a reculé en janvier et en février, avant de se stabiliser en mars, l'économie ayant créé 14 000 emplois et le taux de chômage étant demeuré stable à 6,7 %. Les dépenses de consommation sont demeurées prudentes et les secteurs sensibles aux échanges commerciaux ont subi des pressions persistantes en raison de l'incertitude entourant les droits de douane.

Lors de ses réunions de janvier et de mars, la Banque du Canada a maintenu son taux directeur à 2,25 %, invoquant le ralentissement de l'inflation et l'incertitude persistante à l'égard des perspectives économiques à court terme. Le taux d'inflation au Canada a fléchi à 1,8 % en février, son plus bas niveau en plusieurs mois, ce qui donne à penser que les pressions sur les prix au pays ont été bien contenues avant le choc des prix de l'énergie qui s'est produit plus tard au cours du trimestre.

Le marché boursier canadien a surpassé ses homologues mondiaux au premier trimestre, progressant d'environ 4 %. Le secteur de l'énergie a particulièrement favorisé le rendement, progressant fortement après que les prix du pétrole brut ont bondi dans la foulée de l'éclatement du conflit au Moyen-Orient et de la fermeture du détroit d'Ormuz au début de mars. Le secteur des matériaux a également contribué aux gains, car les prix de l'or ont atteint un sommet record de 5 589 \$ US l'once en janvier, avant de reculer. Dans l'ensemble, les secteurs, notamment les technologies de l'information et la consommation discrétionnaire, ont tiré de l'arrière, car les investisseurs se sont tournés vers les titres liés aux marchandises dans un contexte d'incertitude géopolitique croissante.

Rendement

La sélection des titres dans le secteur de l'énergie a contribué au rendement du fonds. La sous-pondération du secteur des technologies de l'information a aussi stimulé le rendement. Ovintiv Inc. a contribué au rendement en raison de l'amélioration des données fondamentales d'exploitation et des prix sous-jacents du pétrole. Tamarack Valley Energy Ltd. et Headwater Exploration Inc. ont également contribué au rendement, en raison de solides résultats d'exploitation et du raffermissement des prix des marchandises. L'absence de placement dans la Banque de Nouvelle-Écosse a contribué au rendement, car la banque a été à la traîne du secteur bancaire.

La sous-pondération du secteur des matériaux est le facteur qui a le plus nui au rendement du fonds. Le secteur a profité de la vigueur soutenue des titres liés aux marchandises, et l'exposition plus modeste a créé un défi par rapport à l'indice de référence. La sélection des titres de la consommation discrétionnaire a aussi pesé sur les résultats.

La sous-pondération de Cenovus Energy Inc. a nui au rendement, car la société s'est bien comportée au cours du trimestre. La sous-pondération de Franco-Nevada Corp. a également eu un effet négatif, car la société s'est redressée en raison des prix de l'or. Dollarama Inc. a nui au rendement en raison des préoccupations concernant l'expansion internationale de la société et du risque de ralentissement des dépenses de consommation en raison de la hausse des prix de l'essence.

CAN Croissance canadienne 75/100 (PS1)

30 avril 2026

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller a ajouté BCE Inc. et Telus Corp., qui étaient considérées comme offrant des valorisations intéressantes après une période de contre-performance. Les placements dans le secteur de l'énergie ont été étoffés, le sous-conseiller ayant ajouté CES Energy Solutions Corp., Enbridge Inc., Ovintiv et Suncor Énergie Inc. en raison de l'amélioration des prix du pétrole.

L'exposition au cuivre a été augmentée en raison des perspectives favorables à l'égard de la marchandise. Le sous-conseiller a ajouté Capstone Copper Corp., Freeport-McMoRan Inc. et Teck Resources Ltd. Nutrien Ltd. a été ajoutée en raison des perspectives plus favorables à l'égard des prix de la potasse. Les placements aurifères ont été étoffés par l'ajout de Franco-Nevada Corp. et de Kinross Gold Corp. Le sous-conseiller a ajouté Hydro One Ltd. dans les services d'intérêt public et la Société Financière Manuvie en raison de l'amélioration des résultats d'exploitation. Bombardier Inc. et MDA Space Ltd. ont été ajoutées pour accroître l'exposition au thème émergent de la défense.

Le sous-conseiller a augmenté la pondération de Mines Agnico Eagle Limitée et de Wheaton Precious Metals Corp. dans le secteur aurifère. La position dans la Banque de Montréal a été augmentée en raison de l'amélioration des perspectives de rendement du crédit. La position dans la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada a été augmentée, car les prévisions de volumes de fret continuent de s'améliorer. La position dans Celestica Inc. a été augmentée en raison de l'élan continu des centres de données.

Ross Stores Inc. a été vendue en raison de sa forte progression et de sa valorisation moins intéressante. Cenovus Energy Inc. a été vendue au profit d'autres titres plus intéressants du secteur de l'énergie. Kinaxis Inc. a été liquidée en raison des préoccupations à l'égard de l'IA et des difficultés potentielles liées au profil de croissance.

CAN Croissance canadienne 75/100 (PS1)

30 avril 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 mars 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 mars 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Croissance canadienne 75/100 (PS1)

30 avril 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

[^]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[†]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [‡]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

